

Rapport de l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale sur la sécurité européenne après l'invasion de la Tchécoslovaquie (15 janvier 1969)

Légende: Le 15 janvier 1969, l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale publie un rapport qui analyse la question de la sécurité européenne après l'invasion de la Tchécoslovaquie.

Source: Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale (sous la dir.). La sécurité européenne après l'invasion de la Tchécoslovaquie, Document 461, Rapport présenté au nom de la Commission des Questions de Défense et des Armements par M. Wingfield Digby, rapporteur. [s.l.]: Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale, 1969. 13 p. p. 1-13.

Copyright: (c) WEU Secretariat General - Secrétariat Général UEO

URL:

http://www.cvce.eu/obj/rapport_de_l_assemblee_de_l_union_de_l_europe_occidentale_sur_la_securite_europeenne_apres_l_invasion_de_la_tchecoslovaquie_15_janvier_1969-fr-24b65c88-e909-45cf-a318-191d59191632.html

Date de dernière mise à jour: 02/07/2015

Rapport de l'Assemblée générale de l'Union de l'Europe occidentale sur la sécurité européenne après l'invasion de la Tchécoslovaquie (15 janvier 1969)

La sécurité européenne après l'invasion de la Tchécoslovaquie

Rapport (1) présenté au nom de la Commission des Questions de Défense et des Armements(2) par M. Wingfield Digby, rapporteur

Projet de recommandation sur la sécurité européenne après l'invasion de la Tchécoslovaquie

L'Assemblée,

Rappelant ses Recommandations N 169 et 170 et renouvelant la condamnation qu'elle a portée contre l'invasion de la Tchécoslovaquie par l'Union Soviétique, la Bulgarie, l'Allemagne de l'est, la Hongrie et la Pologne;

Notant que sa Commission des Questions de Défense et des Armements a recueilli l'opinion des instances civiles et militaires de l'O.T.A.N.;

Concluant que la présence permanente de divisions soviétiques en Tchécoslovaquie a modifié l'équilibre des forces en Europe;

Regrettant l'absence de réponses soviétiques aux propositions de réductions mutuelles et équilibrées des forces formulées dans le communiqué du Conseil de l'Atlantique nord en date du 27 juin 1968;

Souscrivant entièrement aux termes du communiqué du Conseil de l'Atlantique nord en date du 16 novembre 1968;

Soulignant la nécessité d'un regroupement européen au sein de l'O.T.A.N.,

RECOMMANDE AU CONSEIL

A

1.

(a) D'améliorer l'efficacité des forces de l'O.T.A.N. en affectant de nouvelles unités nationales au commandement de l'O.T.A.N.; en amenant les unités au niveau de leurs pleins effectifs; en adaptant leur déploiement à la stratégie avancée de l'O.T.A.N., notamment en renvoyant en Allemagne des forces britanniques et françaises; en améliorant le potentiel classique des forces armées, leur entraînement, leur équipement et leurs approvisionnements;

(b) De faire en sorte qu'aucune considération politique n'empêche les formations de l'O.T.A.N. d'exécuter dans le voisinage du Rideau de fer des manœuvres de même envergure que celles des forces du Pacte de Varsovie;

(c) D'inviter instamment la France à reconsidérer son retrait de l'organisation militaire de l'O.T.A.N. et d'inviter la France à définir avec précision les conditions dans lesquelles ses forces et ses installations seraient disponibles au cas où la paix serait menacée;

(d) De rechercher des arrangements multilatéraux susceptibles de compenser l'incidence de l'ensemble des dépenses de défense de ces pays dans le cadre de l'O.T.A.N., sur la balance des paiements des pays de l'U.E.O. (achats d'armements, entraînement ou stationnement des forces à l'étranger);

2. De renouveler l'avertissement contenu dans le communiqué du Conseil de l'Atlantique nord en date du 16 novembre 1968 et selon lequel « toute intervention soviétique ayant une influence directe ou indirecte sur la situation en Europe ou en Méditerranée provoquerait une crise internationale aux conséquences graves »;

3. De favoriser l'amélioration de la situation internationale et, lorsque celle-ci sera suffisamment assurée, de recommander des discussions directes entre les responsables de l'Alliance atlantique et du Pacte de Varsovie sur des réductions mutuelles et équilibrées des forces, de préférence à, des négociations bilatérales entre pays pris séparément;

B

1. De reprendre la déclaration indiquant que le Traité de l'Atlantique nord est considéré comme étant d'une durée indéfinie et de noter avec satisfaction la position de la France selon laquelle, sauf événements qui viendraient à modifier de manière fondamentale les rapports entre l'Est et l'Ouest, l'Alliance doit se poursuivre aussi longtemps qu'elle apparaîtra nécessaire;

2. De discuter et de définir clairement la position de l'Europe sur les problèmes de défense par le biais de réunions régulières du Conseil de l'U.E.O., auxquelles assisteraient les ministres des affaires étrangères, de la défense et des finances et auxquelles seraient invités les pays les plus intéressés, notamment pour examiner les points de l'ordre du jour du Conseil de l'Atlantique nord préalablement aux réunions ministérielles de cet organisme;

3. De favoriser la production européenne d'armements et d'équilibrer les achats européens d'armements aux Etats-Unis et les achats américains en Europe, et de réaliser ces objectifs par une meilleure utilisation des institutions existantes telles que le Comité Permanent des Armements de l'U.E.O.

Exposé des motifs

(présenté par M. Wingfield Digby, rapporteur)

Introduction

1. Peu de temps après l'invasion de la Tchécoslovaquie, les 20 et 21 août 1968, la commission a adopté un rapport qui estimait que l'équilibre des forces en Europe avait été sensiblement modifié par l'extrême mobilité stratégique manifestée par les forces soviétiques et demandait l'adoption, par les pays de l'U.E.O., de certaines politiques visant notamment à accroître le pourcentage des forces de l'O.T.A.N. à maintenir en état d'alerte sur le continent européen, à étoffer les unités existantes au niveau de leurs pleins effectifs et à améliorer leur mobilité stratégique³.

2. Dans son exposé des motifs, M. Edwards déclarait, en particulier, que la commission devrait examiner plus attentivement les incidences de l'invasion sur l'organisation de la défense occidentale après avoir pris connaissance des vues des instances politiques et militaires de l'O.T.A.N. L'Assemblée a recueilli l'opinion du secrétaire général de l'O.T.A.N. le 17 octobre et la commission a visité l'O.T.A.N. et le S.H.A.P.E. le 28 novembre. Elle a posé un certain nombre de questions aux secrétaires généraux adjoints pour les plans de défense et pour les affaires politiques, au président du Comité militaire et au SACEUR lui-même. Le 16 décembre, votre rapporteur a visité l'AFCENT pour s'entretenir avec le CINCENT et avec son adjoint.

3. On a assisté, au cours des derniers mois, à un renouveau d'intérêt pour la nécessité de définir plus clairement les responsabilités de l'Europe en matière de défense. Un certain nombre de facteurs sont

intervenues. L'inquiétude éprouvée quant à l'organisation économique de l'Europe et à l'élargissement des Communautés européennes, en raison de la candidature britannique à la Communauté Economique Européenne, y a partiellement contribué. Le fait que l'invasion de la Tchécoslovaquie se soit produite à un moment où les Etats-Unis se trouvaient non seulement en pleine élection présidentielle mais étaient également préoccupés par la guerre du Vietnam à l'autre bout du monde, a aussi causé quelque anxiété en Europe. Enfin, et surtout, le fait qu'à partir de 1969, les parties au Traité de l'Atlantique nord pourront s'en retirer, moyennant un préavis de douze mois. Le communiqué de l'O.T.A.N. en date de novembre 1968 a maintenant résolu ce problème d'une manière satisfaisante.

Chapitre I Historique

4. Il y a maintenant vingt ans que le premier Traité de Bruxelles a été signé et dix-neuf ans que l'O.T.A.N. a été créée. A l'époque, cette organisation avait été fondée pour parer au danger d'agression russe contre le monde libre en Occident. Entre temps, les circonstances ont changé, comme il est essentiel de l'admettre lorsqu'on examine l'état de la sécurité européenne après l'invasion de la Tchécoslovaquie.

5. Il y a vingt ans, les Etats-Unis étaient les seuls à détenir le monopole des armes nucléaires, mais nous sommes parvenus aujourd'hui à un stade où, avec l'accroissement du nombre des missiles russes, l'équilibre des armes nucléaires tend à s'établir entre l'Est et l'Ouest. Cette constatation ne peut rester sans effet sur la crédibilité de la force de dissuasion qui a si bien réussi à maintenir la paix pendant toute cette période. D'autre part, à l'époque de la création de l'O.T.A.N., l'Afrique du nord connaissait des régimes qui dépendaient de l'Occident ou étaient bien disposés à son égard. Aujourd'hui, la situation est très différente étant donné que la Russie fournit des quantités importantes d'armes à l'Egypte et exerce dans le pays une influence politique considérable. Plus à l'ouest, l'Algérie dépend de plus en plus de l'Union Soviétique et l'on peut craindre qu'elle ne soit disposée à accorder l'usage de ses bases à l'importante flotte russe qui croise maintenant en Méditerranée. La marine russe s'est accrue de telle sorte qu'elle vient maintenant immédiatement après celle des Etats-Unis et elle emploie actuellement environ cinq fois plus de personnel que la marine britannique. La surveillance constante de la Sixième flotte américaine par les unités soviétiques n'est pas seulement irritante; elle s'est traduite par une réduction partielle de l'importance stratégique de cette flotte.

6. La division de l'Allemagne a persisté pendant ces vingt années, et, en 1956, une révolte a été sauvagement réprimée en Hongrie, l'un des Etats satellites qui constituent l'empire soviétique.

7. Il convient de reconnaître, en outre, que, depuis les années 50, la ligne de défense de l'O.T.A.N. en Europe occidentale a pu s'éloigner du Rhin pour se rapprocher du Rideau de fer, des effectifs supplémentaires s'étant trouvés disponibles. Cependant, nombre des unités qui la garnissent sont incomplètes, de telle sorte que l'on peut s'interroger sur la rapidité et l'efficacité avec lesquelles elles pourraient remplir les missions qui leur seraient assignées en cas d'urgence, conformément à la stratégie de la riposte graduée.

8. La situation s'est également sensiblement modifiée du fait que l'Union Soviétique doit maintenant faire face à deux menaces sérieuses. D'une part, il lui faut envisager l'éventualité d'un éclatement de son système d'Etats satellites en Europe orientale, dont les événements de Tchécoslovaquie sont un des signes avant-coureurs les plus récents. D'autre part, la Chine communiste est entrée en conflit avec l'Union Soviétique, d'où les inquiétudes de celle-ci au sujet de ses lointaines frontières orientales qui viennent s'ajouter à celles que lui causent ses satellites occidentaux. La Russie disposerait actuellement de 141 divisions dont quinze seulement sont déployées en Extrême-Orient. Si elle était jamais tentée d'intervenir à l'ouest, il lui faudrait inévitablement renforcer considérablement ces quinze divisions, par crainte d'une attaque chinoise. Des dépêches de presse ont récemment fait état de l'envoi de 500.000 soldats chinois pour renforcer la frontière sino-soviétique, après ce que les Izvestia ont décrit comme les manœuvres les plus importantes que les forces soviétiques aient jamais exécutées en Asie. Il se peut même que le nouvel intérêt que porte la Russie au Canal de Suez, à l'Océan Indien et au Golfe Persique soit inspiré en partie par la crainte d'avoir tôt ou tard une explication avec la Chine.

Chapitre II

Réévaluation des motifs de l'occupation de la Tchécoslovaquie par l'U.R.S.S.

Les mobiles soviétiques

9. Depuis le 21 août, les motifs qui ont poussé l'U.R.S.S. à envahir la Tchécoslovaquie, ainsi que leur importance relative, n'ont cessé de donner lieu à commentaires. Les discussions et les divergences de vues ont été nombreuses, les conclusions rarement très claires. Les motifs de l'occupation ont sans doute été complexes et les dirigeants soviétiques poussés par plus d'un mobile. Il importe d'établir une nette distinction entre les mobiles réels et les prétextes.

Mobiles probablement réels.

10. Ces mobiles ont été d'ordre politique, militaire ou économique et ils sont probablement intervenus dans l'ordre suivant:

(a) Crainte que le régime Dubcek lui-même ne soit dépassé par les événements et remplacé par un régime qui renoncerait au système communiste à la russe;

(b) Crainte que la liberté d'expression et de critique instituée en Tchécoslovaquie ne suscite des exigences semblables en Union Soviétique, notamment en Ukraine, pour ne rien dire de l'Allemagne de l'est et de la Pologne;

(c) Crainte d'une remise en question des termes de l'échange favorables à l'économie soviétique dans ses rapports avec la Tchécoslovaquie, l'une des régions les plus industrialisées d'Europe orientale, étant donné que ce pays cherchait manifestement à obtenir les meilleures conditions sur le marché mondial;

(d) Nécessité de faire un exemple en prenant des sanctions contre un élément indiscipliné du système de satellites;

(e) Crainte, d'ordre militaire, que la Tchécoslovaquie, en dépit de ses dénégations, ne se retire du Pacte de Varsovie, créant ainsi une brèche dans le système, et certitude que le stationnement de troupes soviétiques en ce point faible le consoliderait. La Tchécoslovaquie est le seul pays membre du Pacte de Varsovie qui ait une frontière commune avec l'O.T.A.N. et avec l'Union Soviétique. Il y avait, en outre, un avantage considérable du point de vue militaire à garantir le flanc gauche des forces soviétiques en Allemagne de l'est et, simultanément, à déployer des forces le long de la frontière autrichienne de manière à ce qu'elles se trouvent à une distance aussi faible que possible du Danube.

Prétextes probables

11. Les Russes ont d'abord prétendu que l'armée soviétique avait été invitée à pénétrer en Tchécoslovaquie, mais cette explication a dû être rapidement abandonnée car il leur a été impossible de trouver dans le pays une personnalité de quelque importance pour affirmer que cette invitation avait été envoyée. Ils ont alors invoqué la pénétration occidentale et allemande en Tchécoslovaquie en la présentant comme une menace militaire pour l'Union Soviétique. La crainte de l'Allemagne, aussi peu fondée qu'elle puisse être dans les esprits occidentaux, est probablement très réelle dans l'esprit de certains Russes. On a parlé de plans occidentaux visant à remplacer le régime tchécoslovaque et de la découverte de «dépôts» d'armes

occidentales en Tchécoslovaquie.

Conclusions

12. Si cette analyse est juste dans les grandes lignes, il convient de conclure que l'Union Soviétique n'a jamais considéré la situation en Tchécoslovaquie comme constituant un danger militaire immédiat, mais qu'elle s'est peut-être inquiétée d'une pénétration à long terme de ses Etats-tampons à l'ouest. L'armée rouge a pu penser que c'était une bonne occasion pour renforcer son dispositif sur ce front, face à la Bavière, en occupant elle-même les positions qu'elle avait abandonnées depuis 1945, tout en remplaçant les formations tchèques qui n'avaient plus sa confiance.

Chapitre III

La menace communiste éventuelle en Europe centrale

(a) Déploiement des forces du Pacte de Varsovie

13. Les forces du Pacte de Varsovie qui ont envahi la Tchécoslovaquie le 20 et le 21 août 1968 comprenaient environ vingt-cinq divisions dont quinze probablement russes. Les estimations de la presse ont varié entre 350.000 et 650.000 hommes fournis par la Bulgarie, la Hongrie, l'Allemagne de l'est, la Pologne et par l'Union Soviétique. Les unités soviétiques venaient d'Allemagne de l'est, de Hongrie, de Pologne, aussi bien que de Russie. Votre rapporteur n'a pu obtenir aucune information précise concernant l'appel de réservistes russes et leur démobilisation éventuelle. Ces divisions étaient sur le pied de guerre et, selon l'habitude soviétique, des transports civils avaient été réquisitionnés pour servir d'appoint. On ne connaît pas le nombre exact des divisions blindées.

(b) Le traité soviéto tchécoslovaque signé le 16 octobre 1968

14. Ce traité résulterait des pourparlers qui ont eu lieu à Moscou du 23 au 26 août et du 3 au 4 octobre. Le texte est assez vague en ce sens qu'il dispose qu'une « partie » des troupes soviétiques se trouvant déjà en Tchécoslovaquie y restera « temporairement » en vue de garantir le pays contre la « pression croissante des visées revanchardes des forces militaires ouest-allemandes ». Le retrait des autres troupes du Pacte de Varsovie sera effectué graduellement dans les mois qui suivront la ratification du traité par les deux parties. En fait, cette ratification est intervenue deux jours plus tard, le 18 octobre 1968. Les pays intéressés paraissent considérer comme normal qu'un traité bilatéral soviéto-tchécoslovaque contienne des clauses concernant les forces armées bulgares, est-allemandes, hongroises et polonaises.

15. Il convient de noter qu'une fois de plus, les Russes ont fait porter le blâme sur l'Allemagne occidentale. Aux termes du traité, les positions qu'occuperont les troupes soviétiques qui doivent rester dans le pays seront choisies d'un commun accord par les deux gouvernements. Une fois ces consultations terminées, il sera intéressant de voir dans quelle mesure les Russes maintiennent des forces sur le territoire tchécoslovaque pour rester maîtres de la situation intérieure, d'une part, et pour disposer de troupes sûres le long de la frontière ouest-allemande, d'autre part. Un important contingent de forces russes serait stationné dans le voisinage des mines d'uranium dans le nord du pays. Il y aurait également des concentrations de troupes autour de Prague et des grandes villes. Le premier ministre, M. Cernik, a insisté sur le fait que la défense de la frontière occidentale resterait confiée à l'armée tchèque.

16. En ce qui concerne les forces encore maintenues en Tchécoslovaquie, M. Frantisek Kouril, porte-parole du gouvernement tchécoslovaque, a déclaré le 7 novembre que 86 % des troupes étrangères qui devaient quitter le pays en vertu du traité signé le mois précédent étaient déjà partis. Il s'agissait probablement d'unités n'appartenant pas aux forces russes qui compteraient encore, en décembre, de 70.000 à 80.000 hommes. Ces effectifs représenteraient environ six divisions, dont aucune ne serait stationnée à l'ouest de Prague. Reste à savoir quelles seront l'importance des forces russes qui resteront en Tchécoslovaquie et la

durée de leur séjour, deux éléments qui seront probablement fonction de la situation intérieure du pays et de la mesure dans laquelle les autorités soviétiques pourront imposer leurs vues au gouvernement tchécoslovaque. Il convient de noter que, d'après la déclaration du ministre britannique de la défense devant la Chambre des communes le 18 décembre, il y aurait actuellement, en Europe orientale, 50.000 soldats soviétiques de plus qu'il y a six mois.

(c) Les dangers qui menacent actuellement l'Occident

17. La commission et votre rapporteur ont entendu des évaluations différentes des dangers qui menacent l'Occident, même parmi les autorités de l'O.T.A.N. Le S.H.A.P.E. a déclaré que les quinze divisions tchécoslovaques sont maintenant considérées comme peu sûres, bien qu'il ait été admis devant votre rapporteur que l'Union Soviétique pourrait leur accorder une confiance accrue si elle parvenait à convaincre la Tchécoslovaquie que l'O.T.A.N. était sur le point d'attaquer. Si l'on ne tient pas compte des divisions tchécoslovaques, les divisions du Pacte de Varsovie qui font face à l'Occident dans le secteur vital que constitue le front central comprennent maintenant vingt-huit divisions soviétiques, plus quatre autres en Hongrie, quinze divisions polonaises et six divisions est-allemandes, contre vingt-trois divisions pour l'O.T.A.N. Mais ces chiffres exigent une interprétation. Le S.H.A.P.E. estime que les divisions des pays satellites varient sur le plan de la confiance qui peut leur être accordée et de leur préparation au combat; les vingt-trois divisions de l'O.T.A.N. comprennent des formations telles que la brigade britannique qui, bien qu'affectée à l'O.T.A.N., est normalement stationnée au Royaume-Uni. Si ce n'était qu'une question d'effectifs, la situation serait moins défavorable pour l'Occident; mais lorsque les effectifs ne sont pas très différents, il convient de tenir compte également de la puissance de feu, de l'équipement et de la mobilité.

18. Parlant à Munich le 2 février, M. Healey a déclaré :

«Sur le front central, le Pacte de Varsovie dispose de forces plus de deux fois supérieures à celles de l'O.T.A.N. en ce qui concerne l'infanterie et près de trois fois supérieures en ce qui concerne les blindés. Il dispose de forces près de deux fois supérieures en ce qui concerne l'aviation.»

Il est réconfortant de rappeler ici que les forces de l'O.T.A.N. ont une mission essentiellement défensive, alors que les forces soviétiques doivent non seulement tenir les frontières du Rideau de fer - tâche qu'elles prennent au sérieux, puisqu'elles ne considèrent pas l'O.T.A.N. comme une organisation défensive - mais également maintenir l'ordre dans les pays satellites. Pourtant, si les divisions tchécoslovaques ne sont pas «sûres» aujourd'hui, la situation ne pouvait pas être très différente il y a dix mois.

19. De plus, tant que les divisions blindées soviétiques occuperont des positions avancées, l'Occident devra être en mesure de riposter plus rapidement, étant donné surtout la mobilité dont les Soviétiques ont récemment fait preuve. Le 31 octobre 1968, dans un article paru dans la presse, Lord Avon, ancien Premier ministre britannique, a déclaré qu'à son avis, «Moscou avait rompu l'équilibre militaire à son profit en un point vital de l'Europe». A la fin du mois d'octobre, également, le général Lyman L. Lemnitzer parlant à Washington en sa qualité de commandant suprême des forces alliées en Europe, a déclaré que l'invasion de la Tchécoslovaquie avait été une surprise totale sur le plan tactique, qu'elle avait modifié l'équilibre en Europe en faveur des pays communistes et que les pays du Pacte de Varsovie possédaient, à son avis, les forces classiques les plus puissantes du monde. Il est à noter que le communiqué publié à l'issue de la réunion ministérielle du Conseil de l'Atlantique nord, le 16 novembre 1968, déclare simplement que «le recours à la force, ainsi que le stationnement en Tchécoslovaquie de forces soviétiques qui n'y avaient pas encore été déployées, ont créé, tant en ce qui concerne l'appréciation de la situation qu'au sujet des desseins et des intentions de l'U.R.S.S., une grave incertitude».

20. Des unités soviétiques sur le pied de guerre restent stationnées assez près du Rideau de fer et créent une situation qui pourrait devenir rapidement menaçante. C'est une raison suffisante pour que le degré de préparation des forces de l'O.T.A.N. soit amélioré.

21. Votre rapporteur reste donc sceptique à l'égard des déclarations apaisantes de certains gouvernements de l'O.T.A.N., selon lesquelles l'équilibre en Europe centrale n'aurait pas été modifié. Peut-être conviendrait-il de dire, au contraire, qu'un nouveau danger menace l'Occident.

22. Quoi qu'il en soit, le changement intervenu dans la situation réside essentiellement, comme l'a déclaré le ministre britannique des affaires étrangères, le 31 octobre 1968, dans l'apparition d'un «facteur alarmant d'imprévisibilité». Cette opinion vient d'être pleinement confirmée par le communiqué de l'O.T.A.N. cité plus haut. Toutes les évaluations de l'O.T.A.N. concernant les intentions soviétiques devront donc être révisées. Si les Russes ont pu être aussi mal informés des réactions que provoquerait l'invasion du territoire de leurs alliés tchécoslovaques, ne courons-nous pas le danger de les voir se tromper totalement sur les réactions de l'Occident devant une nouvelle entreprise de même nature? La démonstration de la volonté de l'U.R.S.S. d'utiliser la force pour atteindre ses objectifs politiques n'est que trop éclatante et ce facteur suffit à modifier la situation militaire.

(d) La menace sur les flancs de l'O.T.A.N.

23. Il convient de noter la déclaration faite, le 29 octobre, par le ministre norvégien de la défense, attirant l'attention sur l'augmentation des forces terrestres et navales soviétiques dans la presqu'île de Kola. M. Goedhart a traité en détail, dans un autre rapport, de l'accroissement des forces navales soviétiques en Méditerranée et de la fourniture d'armes à l'Égypte à un moment particulièrement délicat. Selon des sources turques, la flotte soviétique en Méditerranée se serait accrue, en 1968, de vingt-cinq unités, dont quatre croiseurs, mais le nombre d'unités aurait quelque peu diminué vers la fin de l'année. Le général Allon, Vice-premier ministre d'Israël, a indiqué que, dans les dix-huit prochains mois, l'arme blindée égyptienne serait deux fois et demie plus puissante qu'en 1967. L'aviation est déjà deux fois et demie plus puissante qu'avant la guerre de six jours. Quand on examine l'équilibre militaire en Europe centrale, il convient de prendre ces facteurs en considération.

(e) Les conséquences générales de l'invasion

24. Quels que soient le ou les motifs qui ont prévalu dans l'esprit des dirigeants du Kremlin lorsqu'ils ont décidé d'envahir la Tchécoslovaquie, ils ont dû l'emporter sur les graves inconvénients qui en résulteraient pour la Russie: l'idée de convoquer une conférence mondiale des partis communistes en novembre 1968 a été abandonnée; la détente a été remise en cause; l'avenir du traité de non-prolifération a été compromis et l'Albanie s'est retirée du Pacte de Varsovie. L'invasion a peut-être même contribué, dans une certaine mesure, à assurer l'élection de M. Nixon devant M. Humphrey. Les partis communistes occidentaux ont été troublés et embarrassés et ils ont perdu momentanément l'espoir de nouveaux succès communistes en Occident. Les dirigeants soviétiques avaient sans doute prévu nombre de ces conséquences, mais ils les ont volontairement négligées en considérant qu'elles pourraient être rapidement effacées dans les quelques mois qui suivraient l'invasion. Comme on pouvait s'y attendre, l'Union Soviétique fait maintenant tout son possible pour rétablir la situation. Elle a rappelé l'intérêt qu'elle porte, par exemple, à l'ouverture immédiate de négociations sur la limitation du nombre des missiles nucléaires stratégiques offensifs et défensifs, et au traité de non-prolifération (Discours du représentant soviétique devant la Première commission des Nations Unies, le 12 novembre 1968). Une commission préparatoire groupant les délégations de soixante-neuf partis communistes s'est réunie le 20 novembre 1968 à Budapest, afin de préparer la conférence mondiale maintenant prévue du 1er au 15 mai 1969. Enfin et surtout, le choc produit par l'invasion a eu pour conséquence de revigorer l'O.T.A.N. et l'on peut douter que ce résultat ait été sciemment recherché par les Russes. Il a également montré les faiblesses de l'organisation, auxquelles il est maintenant possible de porter remède. Il ne faut pas sous-estimer, non plus, le prix que l'Union Soviétique devra payer sur le plan économique. La mobilisation et l'utilisation de forces de cette importance ont dû être particulièrement onéreuses.

25. Il se pourrait que l'échec politique que constitue l'invasion de la Tchécoslovaquie, par opposition au

succès qu'elle a été sur le plan militaire, ait fait hésiter l'U.R.S.S. à intervenir en Roumanie ou en Yougoslavie. Mais il se pourrait aussi que le succès militaire ait un effet inverse. L'a veuille dira. Faute de trouver un ferme appui sur place, une opération contre l'Albanie paraît peu vraisemblable, étant donné l'absence de frontière commune et les énormes difficultés que présenterait une invasion par voie maritime ou aérienne. En outre, il faudrait tenir compte des Chinois. Des informations de presse en date du 8 décembre ont fait état d'un accord sino-albanais autorisant le stationnement de troupes et l'installation de bases navales et de missiles chinois en Albanie.

26. Etant donné l'état d'équilibre nucléaire relatif qui prévaut actuellement, le succès de l'opération tchécoslovaque pourrait également inciter l'Union Soviétique à faire porter ses efforts sur le point faible de l'O.T.A.N.: les forces classiques.

(f) La nouvelle doctrine soviétique de la communauté socialiste»

27. Les Russes viennent de formuler une nouvelle prétention. La première mention en a été faite dans un article de la Pravda, en septembre, et M. Brejnev a explicité sa pensée dans le discours qu'il a prononcé devant le congrès du parti communiste polonais, le 12 novembre dernier. Il a déclaré:

«Lorsque les forces intérieures et extérieures hostiles au socialisme cherchent à orienter le développement d'un pays socialiste quelconque dans le sens de la restauration du régime capitaliste, lorsque apparaît un danger pour la cause du socialisme dans ce pays, un danger pour la sécurité de la communauté socialiste dans son ensemble, cela devient non seulement le problème de ce pays, mais aussi le problème commun de tous les pays socialistes.

On comprend bien qu'une action comme l'assistance militaire à un pays frère pour mettre un terme au danger qui pèse sur le régime socialiste, est une mesure extraordinaire, forcée; elle ne peut être provoquée que par les actions directes des ennemis du socialisme à l'intérieur du pays et à l'extérieur, par des actes qui mettent en danger les intérêts généraux du camp du socialisme.»

Cette revendication du droit d'intervention dans les affaires intérieures de tout Etat appartenant à ce que les Russes appellent «la communauté socialiste» vise à l'heure actuelle tous les pays comptant au nombre de leurs satellites, mais cette doctrine pourrait fort bien s'étendre un jour à d'autres pays tels que la Yougoslavie ou même l'Egypte. C'est une nouvelle doctrine de Monroe. Elle souligne la division de l'Europe en deux blocs, en deux sphères d'influence. Pour l'Occident, le danger réside dans le fait qu'elle n'exclut pas une extension progressive de la sphère d'influence soviétique. D'autre part, comme le souligne le communiqué de l'O.T.A.N. en date du 16 novembre, elle est contraire aux principes fondamentaux de la Charte des Nations Unies, et l'intervention d'un Etat dans les affaires d'un autre Etat est illégale.

28. Cette doctrine ne constitue pas directement une nouvelle menace pour l'O.T.A.N., mais elle pourrait présenter indirectement un danger sérieux si elle venait à être appliquée à la Finlande, à la Yougoslavie ou à l'Albanie. Elle pourrait affaiblir progressivement le dispositif de défense occidental. Aussi, le communiqué a-t-il estimé nécessaire de «réaffirmer la détermination de l'Alliance de persévérer dans ses efforts en vue de contribuer à une solution pacifique de la question allemande fondée sur la libre décision du peuple allemand et sur les intérêts de la sécurité européenne ».

29. Le même communiqué poursuit: «Il est évident que toute intervention soviétique ayant une influence directe ou indirecte sur la situation en Europe ou en Méditerranée provoquerait une crise internationale aux conséquences graves ».

(g) Le problème des «zones grises»

30. Même si l'Occident admettait que, malgré la Charte des Nations Unies, l'Union Soviétique ait le droit d'intervenir à l'intérieur du « camp socialiste » contre la reconnaissance tacite qu'elle ne s'immiscerait jamais dans les affaires des pays de l'O.T.A.N., le problème des zones « grises » n'en resterait pas moins posé. La Yougoslavie et l'Albanie ont déjà été mentionnées, mais les noms d'autres pays tels que la Finlande, la Suède, l'Autriche et l'Algérie viennent rapidement à l'esprit. Parmi ces derniers, c'est l'Autriche qui présente le plus d'intérêt. L'Union Soviétique a récemment prétendu que les articles 53 et 107 de la Charte des Nations Unies - qui contiennent la clause de l'«Etat ennemi» - lui donnaient le droit, dans certaines conditions, d'intervenir en République Fédérale d'Allemagne. Cette prétention a, naturellement, été contredite par les pays de l'O.T.A.N., mais il n'est pas exclu que l'Union Soviétique adopte une attitude analogue vis-à-vis de l'Autriche. Un regard sur la carte suffit, en effet, à démontrer l'importance stratégique de ce pays, maintenant que les forces classiques ont acquis une importance accrue. La frontière tchèque est toute proche de Vienne et, en fait, d'une bonne partie du Danube. Des événements qui amèneraient l'armée rouge sur la rive sud de ce fleuve créeraient une situation dangereuse pour la Bavière et rendraient indispensable un renforcement sensible des forces de l'O.T.A.N. dans cette zone.

31. «La vigilance est le prix de la liberté», lit-on sur les écussons du S.H.A.P.E. à Casteau. Une vigilance accrue est désormais nécessaire, étant donné la nouvelle imprévisibilité de la politique de l'U.R.S.S., l'avance de ses forces vers l'ouest et leur installation sur des positions qui pourraient être favorables au lancement d'une attaque par surprise.

Chapitre IV

Quelles doivent être les réactions de l'O.T.A.N.?

(a) Plans d'urgence

32. La première réaction de l'O.T.A.N. doit être de reconsidérer toutes les hypothèses, compte tenu de l'incertitude accrue qui caractérise la nouvelle politique soviétique. Il est évident que celle-ci est plus imprévisible qu'elle paraissait l'être il y a un an. Les initiatives soviétiques peuvent varier à l'infini et leurs conséquences politiques méritent d'être étudiées aussi attentivement par l'O.T.A.N. que leurs conséquences militaires à Casteau.

33. Afin de réduire la menace que fait peser l'Union Soviétique sur d'autres pays qui, comme la Roumanie, se trouvent dans sa sphère d'influence, ou qui, comme la Yougoslavie, ne s'y trouvent pas, la politique des pays occidentaux doit viser essentiellement, à l'heure actuelle, à accroître la mobilité défensive de leurs forces, à étoffer leurs unités au niveau de leurs pleins effectifs et à constituer des stocks suffisants, de munitions par exemple. Ces mesures devraient permettre de dissiper l'impression que l'Occident hésite à réagir. Les articles de presse comme celui qui critiquait récemment la Bundeswehr n'améliorent pas la crédibilité de la défense occidentale.

34. La Yougoslavie est importante pour l'Occident sur le plan stratégique comme sur le plan psychologique. Mais il convient de ne rien ajouter qui puisse donner prise aux allégations soviétiques de provocation. On se félicitera vivement, à cet égard, de la ferme déclaration contenue dans le paragraphe 6 du communiqué de l'O.T.A.N., en date du 16 novembre, qui vaut la peine d'être cité en entier:

«Les membres de l'Alliance invitent instamment l'Union Soviétique, dans l'intérêt de la paix mondiale, à s'abstenir de recourir à la force et de s'ingérer dans les affaires des autres Etats. Résolus à sauvegarder la liberté et l'indépendance de leurs pays, ils ne pourraient rester indifférents à tout développement qui mettrait en danger leur sécurité. Il est évident que toute intervention soviétique ayant une influence directe ou indirecte sur la situation en Europe ou en Méditerranée provoquerait une crise internationale aux conséquences graves.»

Le traité de défense mutuelle signé par la Yougoslavie, la Grèce et la Turquie en 1954 est toujours en vigueur et connaît, depuis le mois d'août, un regain d'intérêt. La Yougoslavie a annoncé une augmentation de 8 % de son budget de défense. Le Maréchal Tito a rejeté la thèse de M. Rusk selon laquelle la Yougoslavie se trouvait dans une «zone grise» ; il a déclaré sans équivoque que son pays ne dépendait d'aucune sphère d'influence et qu'il était assez fort pour se défendre seul. Il a ajouté qu'il n'avait demandé aucune aide à l'O.T.A.N., mais qu'il accepterait volontiers une aide économique. Ces déclarations, venant après le communiqué de l'O.T.A.N. devraient avoir pour effet de décourager toute intention soviétique d'envahir le pays. Si on laissait entendre que la Yougoslavie pourrait recevoir un appui logistique en cas d'urgence, ceci aurait certainement un effet de dissuasion supplémentaire dans la mesure où les munitions et les matériels appropriés pourraient lui parvenir en temps utile. Quand le Maréchal Tito disparaîtra ou se retirera, le risque d'une intervention soviétique destinée à faire rentrer la Yougoslavie dans le «camp socialiste» augmentera certainement.

35. La Roumanie a adopté une attitude différente. Depuis plusieurs années, elle ne participe plus activement à l'Organisation du Pacte de Varsovie. Elle n'a pris aucune part à l'occupation de la Tchécoslovaquie et l'a même publiquement condamnée. Mais elle a dû, sous la pression soviétique, héberger la conférence du Pacte de Varsovie sous la présidence du commandant suprême, le maréchal Yakoubovsky, en novembre dernier. On a mentionné la possibilité de manœuvres du Pacte de Varsovie en Roumanie en 1969. Toute occupation de ce pays par l'U.R.S.S. amènerait les forces soviétiques à 70 km de Belgrade; la frontière hongroise, le long de laquelle des forces soviétiques sont stationnées en permanence, est deux fois plus éloignée.

6. Du point de vue stratégique, l'occupation de la Roumanie ne serait pas aussi dangereuse pour l'O.T.A.N. que celle de la Yougoslavie, mais rien ne doit permettre de penser qu'un acte d'agression de ce genre constituerait une violation moins grave des règles du droit international. L'avertissement un peu «flou» contenu dans le paragraphe 6 du communiqué de l'O.T.A.N. n'établit aucune distinction entre les divers pays qui peuvent être menacés d'invasion par l'Union Soviétique. En outre, les manœuvres qui ont eu lieu en Tchécoslovaquie ayant servi à reconnaître l'itinéraire de l'invasion, des manœuvres susceptibles de se dérouler en Roumanie pourraient évoquer de sinistres souvenirs.

37. D'autre part, on a eu récemment de nouvelles preuves de l'appui qu'apportent les Chinois à l'Albanie, ce qui souligne, une fois de plus, l'hostilité qui existe entre la Chine et l'Union Soviétique et pourrait, soit décourager les visées de celle-ci sur l'Albanie, soit au contraire, l'encourager à prouver qu'elle peut régler le problème de l'influence chinoise dans cette zone.

38. Avant tout, il convient que le S.H.A.P.E. réexamine immédiatement toutes les formes que pourrait revêtir une nouvelle intervention soviétique et ce qui est non moins important, que l'O.T.A.N. fixe au préalable des directives politiques pour chaque éventualité.

(b) Plans de défense

39. Un accroissement de la mobilité défensive de l'O.T.A.N. est nécessaire et cela implique la présence de forces terrestres plus importantes en Allemagne occidentale. Le ministre de la défense du Royaume-Uni a déclaré, le 6 novembre, qu'il serait possible de porter les effectifs britanniques de 50 à 120,000 hommes environ dans l'éventualité d'une menace imminente pour la sécurité de l'Europe. Toutefois, étant donné la rapidité de l'action militaire menée par les Soviétiques au mois d'août, on peut se demander si des renforts importants pourraient être amenés du Royaume-Uni ou des Etats-Unis en temps voulu pour influencer les événements.

40. Le Royaume-Uni se trouve dans une situation particulière en vertu du Traité de Bruxelles aux termes duquel il s'était engagé, à l'origine, à maintenir trois divisions et une force aérienne tactique sur le continent européen. Ces obligations ont été progressivement réduites avec l'accord du Conseil de l'U.E.O. et ne portent plus aujourd'hui que sur 50.000 hommes de troupe et sur la force aérienne tactique. La dernière réduction, concernant une brigade de 5.000 hommes, a été effectuée au début de 1968.

41. Votre rapporteur estime que les dépenses relatives aux forces terrestres britanniques seront beaucoup plus rentables pour l'O.T.A.N., en général, et pour le contribuable britannique, en particulier - du point de vue politique et du point de vue militaire - si ces forces sont stationnées en Allemagne plutôt qu'au Royaume-Uni. Cette remarque s'applique à la brigade qui a été retirée en 1968 comme d'ailleurs au reste des réserves stratégiques britanniques. Le raisonnement est le suivant.

42. Premièrement, ces forces ont un effet de dissuasion beaucoup plus important en Allemagne qu'au Royaume-Uni. Deuxièmement, l'inhibition qui caractérise l'O.T.A.N. sur le plan politique permet de craindre que les forces actuellement au Royaume-Uni (et même aux Etats-Unis) ne soient pas, en période de tension croissante, ramenées en temps utile en Allemagne. Comme l'a montré l'affaire de Tchécoslovaquie, le désir d'éviter toute provocation en temps de crise reste très fort dans les démocraties membres de l'O.T.A.N. Troisièmement, lorsqu'il sera de nouveau possible dans un an, peut-être - de parler de réductions mutuelles et équilibrées des forces dans les termes du communiqué de Reykjavik, l'O.T.A.N. se trouvera dans une bien meilleure position pour négocier si les forces britanniques sont revenues en Allemagne ; leur retrait devrait alors permettre d'exiger le retrait d'Allemagne de l'est de forces soviétiques au moins équivalentes :

43. La balance des paiements britanniques connaît des difficultés. Ce qu'il convient de rechercher pour faciliter le stationnement en Europe de nouveaux contingents britanniques, ce n'est pas une contribution aux frais de stationnement, mais un accord multilatéral qui en compenserait l'effet sur la balance des paiements au moyen de dépenses effectuées en contrepartie au Royaume-Uni par les autres pays signataires. Le paragraphe 8 du communiqué de l'O.T.A.N. en date du 16 novembre reconnaît que la solidarité de l'Alliance pourrait être renforcée «par la coopération entre ses membres, pour alléger les charges qui découlent des déficits de balance des paiements directement provoqués par les dépenses militaires engagées pour la défense collective». Il sera certes difficile de trouver une formule satisfaisante pour tous les pays intéressés, mais il est urgent de réétudier le problème.

44. Quant au reste, les améliorations qu'exige l'effort de défense des pays de l'O.T.A.N. sont précisées au paragraphe 8 du dernier communiqué de l'organisation. Les unités classiques existantes doivent être amenées au niveau de leurs pleins effectifs et leur potentiel classique doit être augmenté.

(c) Conclusion sur les réactions de l'O.T.A.N.

45. Il convient que l'Occident adopte une position de force qui ne constitue pas une menace militaire et lui permette de poursuivre une politique de détente, de dissuader l'Union Soviétique d'occuper d'autres pays ou d'autres positions, et de hâter le retrait des forces soviétiques de Tchécoslovaquie. Les événements semblent avoir démontré que les politiques occidentales de persuasion devraient viser essentiellement Moscou de préférence aux capitales des pays satellites. Les aspects politiques et économiques des relations Est-Ouest, pourraient jouer un rôle dans la réalisation des objectifs occidentaux. Quand il sera de nouveau possible de reprendre l'initiative en matière de réductions mutuelles et équilibrées des forces, il conviendra d'envisager la possibilité d'engager des négociations directes entre les organisations de l'O.T.A.N. et du Pacte de Varsovie en tant que telles.

46. Dans deux articles parus dans Le Monde du 2 octobre et dans La Libre Belgique du 13 novembre, M. Paul Henri Spaak a préconisé des négociations de bloc à bloc.

47. La prudence serait évidemment de rigueur car l'Occident ne doit admettre aucun accroissement de la rigidité de prétendues sphères d'influence.

Chapitre V

Organisation supérieure de la défense occidentale

48. Il est nécessaire de définir plus nettement les responsabilités de l'Europe en matière de défense. Néanmoins, la présence de troupes américaines en Europe est essentielle pour permettre à l'Occident de

maintenir l'équilibre des forces avec l'Est. Les forces occidentales doivent être, dans une certaine mesure, intégrées pour commander le respect. Chaque puissance de l'O.T.A.N. a ses propres difficultés, mais, d'une manière ou d'une autre, il importe d'adapter les objectifs politiques aux réalités.

49. On a récemment proposé de constituer un élément spécifiquement européen au sein de l'O.T.A.N. MM. Harmel, Brosio, Schroeder et Wilson ont fait des déclarations. Deux réunions importantes se sont tenues à Bruxelles le 14 novembre: l'une entre les ministres des affaires étrangères de six pays de l'U.E.O. (sans la France) où il a été convenu que l'Italie préparerait, sur les propositions Harmel, un document qui serait examiné à la réunion du Conseil de l'U.E.O. en février; l'autre, entre les ministres de la défense des six mêmes pays, plus le Danemark et la Norvège, qui était destinée à dégager une identité de vues en Europe en matière de défense.

50. En recherchant une coopération européenne plus étroite en matière de défense, les membres de l'U.E.O. ont l'obligation de promouvoir, par tous les moyens en leur pouvoir, l'unité de l'Europe, notamment dans le domaine de la défense qui concerne au premier chef cette organisation. Les suggestions positives formulées à ce stade ne sauraient être que provisoires, mais l'Assemblée souhaitera sans doute que l'étude de la situation reste à l'ordre du jour. Ces questions seront certainement examinées à la réunion du Conseil de l'U.E.O. qui se tiendra au début de février 1969. Les formes que pourrait revêtir l'organisation de la défense de l'Europe vont de la création (i) d'une communauté européenne de défense dotée d'une commission permanente responsable des dépenses, des achats d'armements, voire du recrutement, à l'adoption d'un système «fluide» dans lequel les représentants permanents auprès de l'O.T.A.N. se réuniraient préalablement aux séances plénières des organes de l'O.T.A.N.

51. La première solution n'est pas réalisable politiquement à l'heure actuelle, et même la seconde, bien que moins ambitieuse, introduirait, au sein de l'O.T.A.N., une nouvelle division entre l'Europe et l'Amérique et pourrait encourager l'opinion publique aux Etats-Unis à exiger de nouveaux retraits de troupes américaines d'Europe. Elle pose également le problème des invitations aux réunions purement européennes. Devraient-elles être adressées aux pays de l'U.E.O., ainsi qu'au Danemark et à la Norvège. Faudrait-il inviter également la Grèce, la Turquie et le Portugal? Inviter tous ces pays pourrait rendre la commission inopérante tout en excluant simplement l'Amérique du nord, et la participation de pays soumis à des régimes non démocratiques soulèverait des objections. La Turquie occupe une position stratégique importante et de nombreux arguments militent en faveur de sa participation.

52. Etoffer le plan Harmel pourrait constituer un compromis. Si l'un des pays de l'U.E.O. y mettait son veto, on pourrait constituer, en dehors de cette organisation, un groupe composé des six autres pays, plus le Danemark et la Norvège, et peut-être la Turquie. Leurs ministres des affaires étrangères pourraient se réunir tous les trimestres afin d'examiner les questions figurant à l'ordre du jour de l'O.T.A.N. Il faudrait un secrétariat permanent pour préparer ces réunions et assurer la liaison avec cette organisation. Ce plan présente l'inconvénient essentiel d'introduire la division et aurait pour effet malheureux de mettre en relief le manque de participation de la France. Il convient de bien comprendre la position de la France à l'égard de l'O.T.A.N. et ne pas oublier qu'elle affirme, sans doute à juste titre, que les cinq divisions françaises stationnées à l'est du pays ont probablement atteint un niveau de préparation plus élevé que toute autre unité occidentale.

53. Il est nécessaire d'établir un véritable partnership fondé sur l'égalité et l'interdépendance des Etats-Unis d'Amérique et d'une Europe unifiée. Dans un premier temps pourrait être créé un mécanisme efficace pour la planification en commun de la production des armements au sein de l'O.T.A.N. sur une base qui impliquerait une répartition équitable des commandes entre l'Amérique et l'Europe et au sein des pays européens eux-mêmes.

54. Il importe de stimuler et d'améliorer la production en commun des armements et, à cette fin, de donner une nouvelle impulsion au Comité Permanent des Armements de l'U.E.O.

55. Il importe de réaffirmer nettement la nécessité de maintenir l'O.T.A.N., car tel est l'enseignement qui se dégage clairement de l'invasion de la Tchécoslovaquie. Le paragraphe 12 du communiqué de l'O.T.A.N. est

extrêmement satisfaisant sur ce point et mérite d'être cité en entier:

«L'Alliance de l'Atlantique nord continuera d'être l'indispensable garant de la sécurité et la base essentielle de la réconciliation européenne. Aux termes de sa constitution, elle est d'une durée indéfinie. Les événements récents ont démontré de nouveau qu'il est aussi nécessaire que jamais qu'elle demeure en vigueur. Le ministre français des affaires étrangères a rappelé, pour sa part, que, sauf événements qui viendraient à modifier de manière fondamentale les rapports entre l'Est et l'Ouest, le gouvernement français considère que l'Alliance doit se poursuivre aussi longtemps qu'elle apparaîtra nécessaire».

L'heure est venue de passer des paroles, si belles soient-elles, aux actes. La coopération entre nations d'Europe occidentale en matière de défense n'a fait aucun progrès depuis longtemps et il convient de la poursuivre avec la dernière énergie. Cette tâche incombe aux ministres du Conseil de l'U.E.O., mais l'Assemblée est en droit d'attendre que des progrès concrets interviennent après l'invasion de la Tchécoslovaquie.

(1) Adopté par la commission à l'unanimité.

(2) Membres de la Commission: Mr. *Edwards* (Président) ; MM. *Goedhart*, *Vedovato* (vice-présidents) ; MM. *Abelin* (suppléant: *Bourgoin*), *Amatucci*, *Beauguitte*, *Berkhan*, *Delforge*, *Digby*, *Draeger*, *Fitch* , *Foschini*, *Housiaux* (suppléant : *De Keuleneir*), *Jannuzzi*, *Jung* (suppléant : *Legaret*), *Lemmrich*, *Lenze*, *Massimo Lancellotti*, *Mommersteeg*, *Nothomb* , *van Kiel* (suppléant : *Bos*), *Lord St. Helens* , MM. *Eugene Schaus*, *Schloesing* (suppléant : *de Montesquiou*), *Sourdille* , *Wienand* (suppléant : *Rutschke*), *Williams*.

N. B. *Les noms des Représentants ayant pris part au vote sont imprimés en italique.*

(3) Document 455 adopté par la commission le 20 septembre 1968 et Recommandation n° 170 adoptée par l'Assemblée le 16 octobre 1968